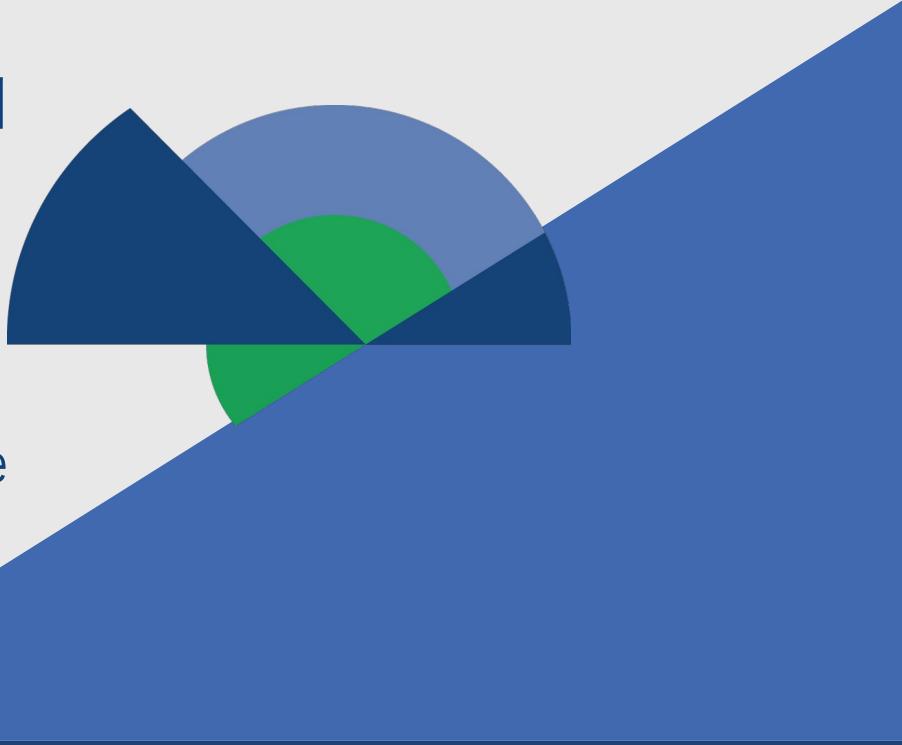


En Bretagne, un ménage sur cinq
est en situation de vulnérabilité
énergétique liée au logement

Partenariat d'étude
DR Insee – Dreal Bretagne



02 octobre 2025

01

Une part de ménages en situation de vulnérabilité énergétique plus élevée en Bretagne qu'en moyenne nationale

Quelques définitions...

Taux d'effort énergétique (TEE) d'un ménage : rapport entre ses dépenses énergétiques conventionnelles pour l'habitat et son revenu disponible

Les **dépenses énergétiques conventionnelles** correspondent à un usage standard du logement occupé. Ce sont essentiellement celles concernant le chauffage et la production d'eau chaude

Le **revenu disponible** d'un ménage est celui dont il dispose pour consommer et épargner (soit revenus d'activité et du patrimoine, prestations sociales, nets des impôts directs)

En 2021, le **TEE médian des ménages métropolitains est de 4,6%**

Les ménages en situation de **vulnérabilité énergétique** sont ceux qui doivent consacrer **une part excessive de leur revenu disponible aux dépenses énergétiques** de logement afin d'y assurer un confort thermique standard.

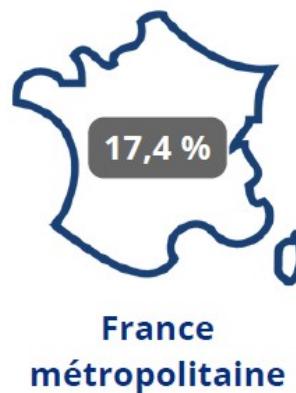
Par convention, le **seuil de vulnérabilité énergétique** est défini comme le **double du TEE médian** des ménages métropolitains, soit **9,2 %**.



1 ménage breton sur 5 en situation de vulnérabilité énergétique

4

Part de ménages
en situation de vulnérabilité énergétique en 2021



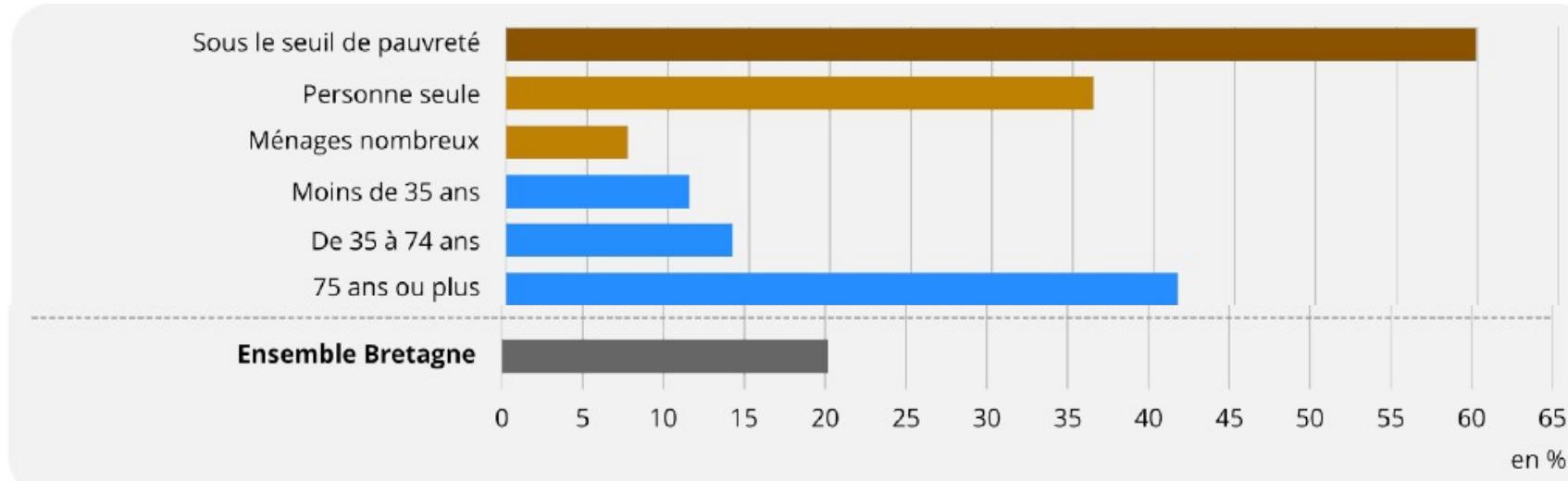
- **303 000 ménages bretons en situation de vulnérabilité énergétique**
- **Bretagne au 7^e rang des 13 régions métropolitaines :**
 - climat humide mais doux,
 - plus de maisons, mais un parc de logements plus performant.
- En raisons d'hivers plus rigoureux, **parts de ménages vulnérables plus élevées dans les régions du nord et de l'est de la France**
(Bourgogne-Franche-Comté : 24,0 %)
- Inversement, Paca et Corse : parts d'environ 11,5 %
- Île-de-France : 9,5 % grâce à un niveau moyen de revenus plus élevé

02

Les ménages bretons plus pauvres ou occupant des “passoires thermiques” sont les plus exposés

Les ménages plus pauvres sont fortement exposés...

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique selon le profil de l'occupant :



Champ : Ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022 en Bretagne.

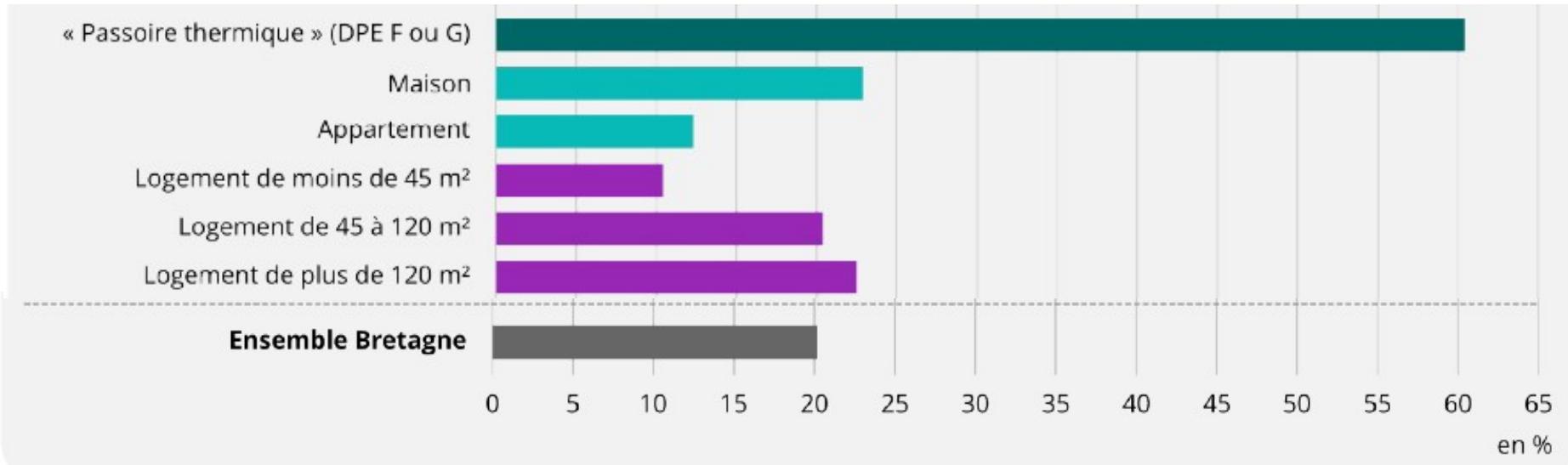
Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

60 % des ménages vivant sous le seuil de pauvreté (*1 158 € par mois pour une personne seule en 2021*) sont considérés comme vulnérables.

Les ménages âgés et/ou constitués d'une seule personne sont plus fréquemment concernés (*notamment les femmes agées de 75 ans ou plus vivant seules*)

... tout comme ceux occupant des “passoires thermiques”

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique selon le profil du logement :



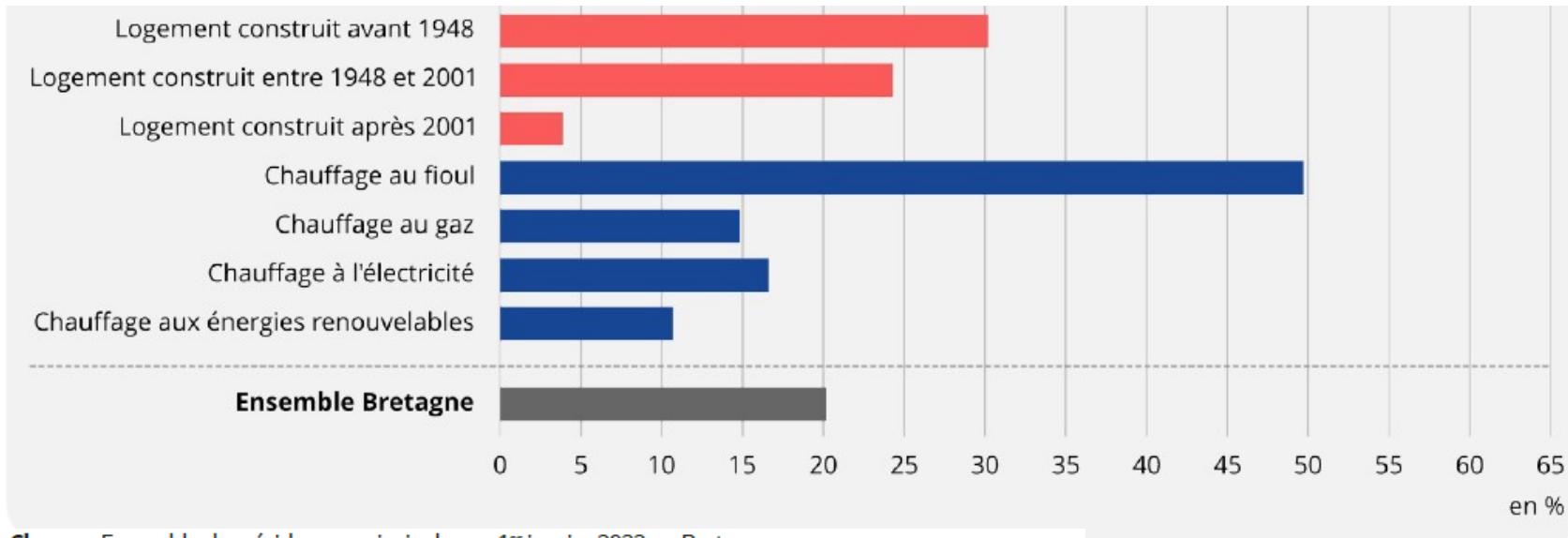
Champ : Ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022 en Bretagne.

Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

60 % des ménages vivant dans une “passoire thermique” sont considérés comme vulnérables. Les ménages vivant dans des maisons et/ou dans des logements d’au moins 120 m² sont plus souvent impactés.

Logements anciens et/ou chauffés au fioul : facteurs de risques de vulnérabilité énergétique

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique selon le profil du logement :



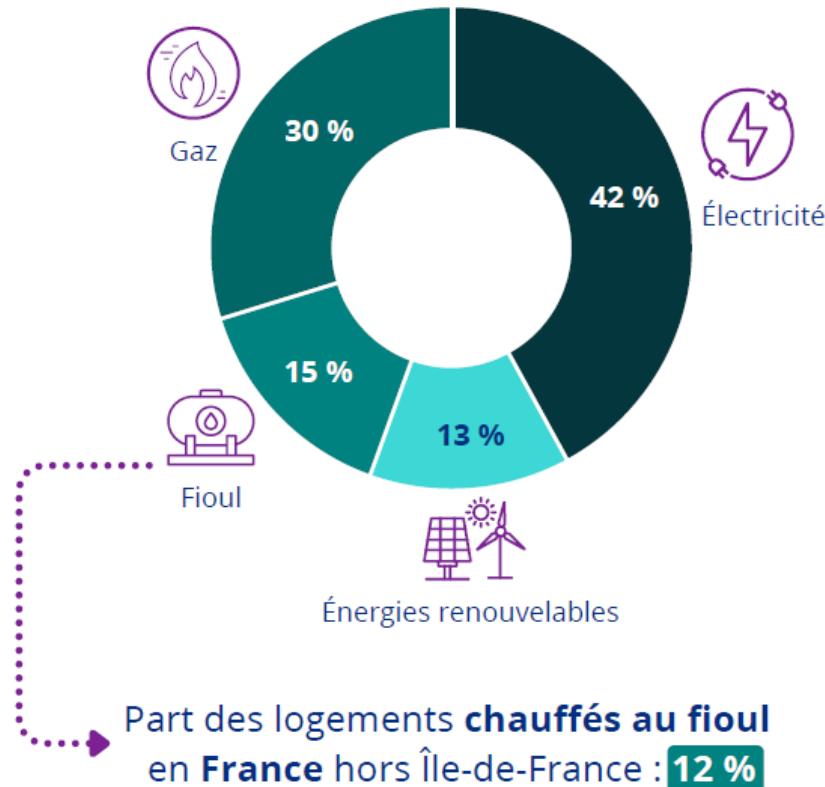
Champ : Ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022 en Bretagne.

Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

Le chauffage au fioul est présent dans 20 % des logements construits avant 2001, contre seulement 2 % des logements bâtis depuis.

Près de 15 % des logements chauffés au fioul en Bretagne

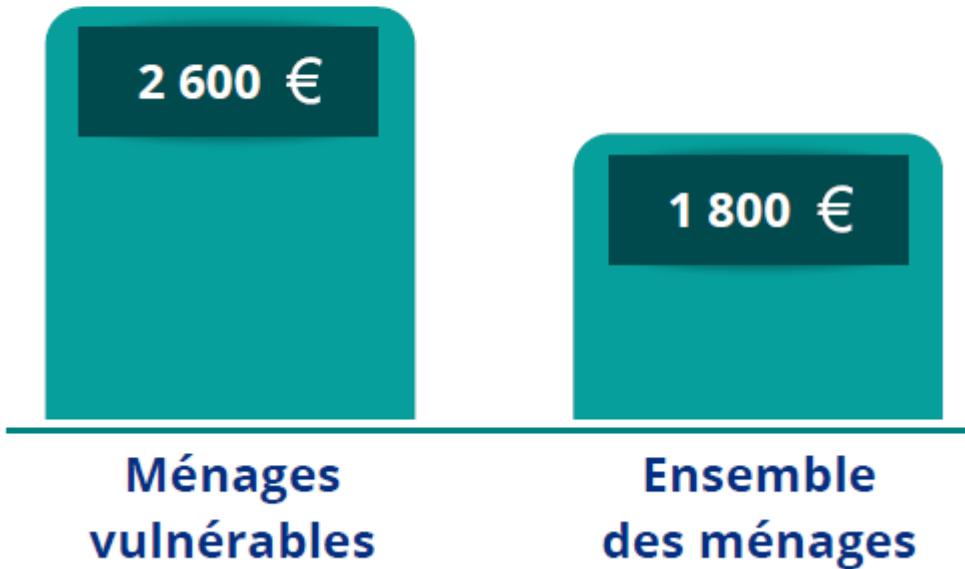
Répartition des ménages bretons
selon le **mode de chauffage principal** de leur logement



- Objectif de l'État : zéro chaudière au fioul d'ici 2030
- Interdiction d'installer une chaudière au fioul neuve depuis le 1er juillet 2022
- Fioul : mode principal de chauffage dans les territoires les plus ruraux : plus d'un tiers des logements chauffés au fioul dans la zone de Carhaix, moins de 5 % dans celle de Rennes
- Un parc de logements chauffés au fioul assez homogène : essentiellement constitué de maisons anciennes occupées par des personnes âgées.

Des dépenses énergétiques en moyenne plus élevées pour les ménages vulnérables

Dépenses énergétiques annuelles moyennes
des ménages bretons en 2021



Dépenses énergétiques
moyennes des **ménages non
vulnérables** : 1 600 €

03

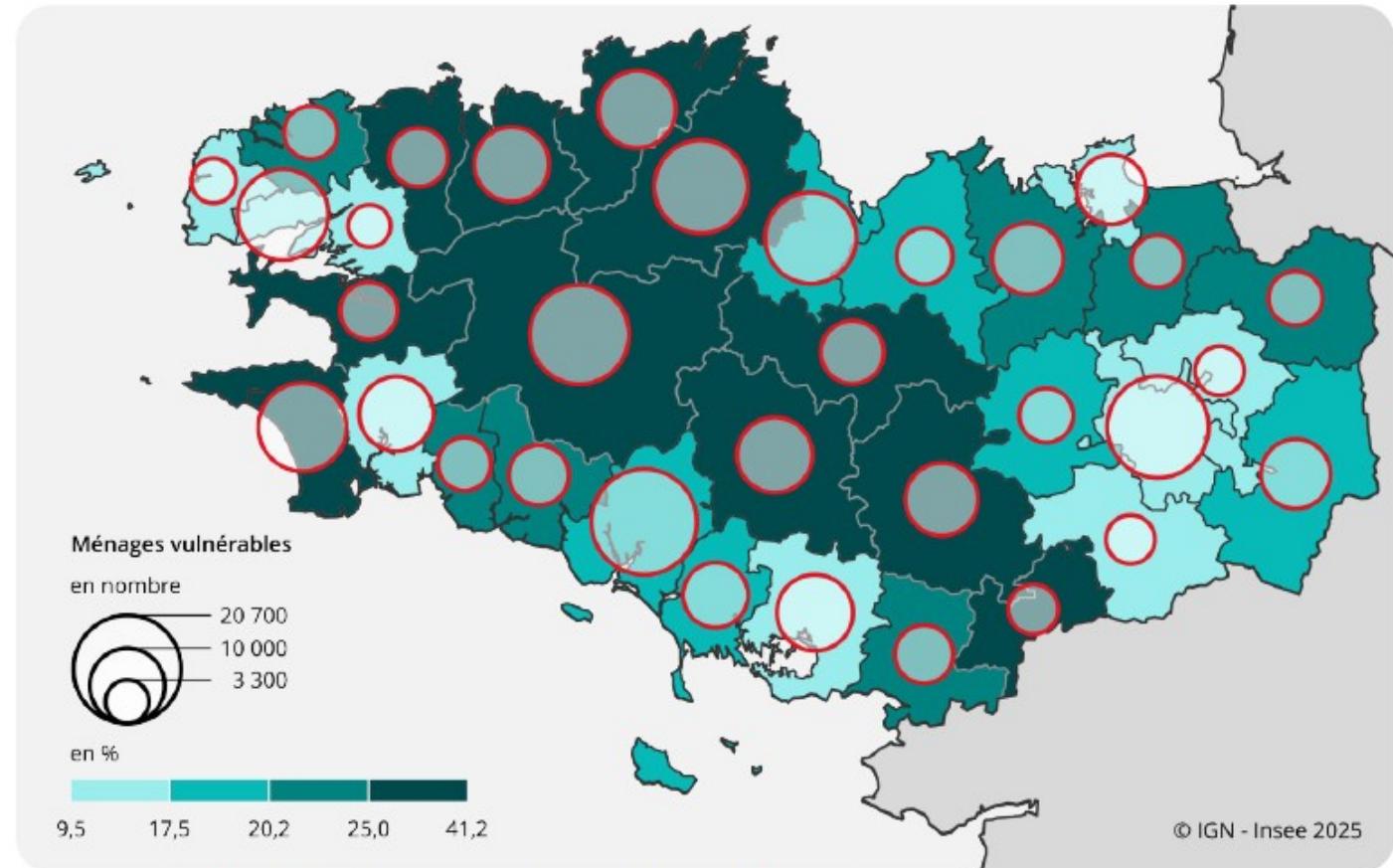
Les ménages vivant dans des territoires ruraux
sont plus souvent en situation de vulnérabilité
énergétique

Une part de ménages vulnérables inférieure à la moyenne régionale dans les territoires urbains et périurbains

12

Moins de 20 % des ménages sont vulnérables énergétiquement dans ces territoires :

- les sept plus grandes villes bretonnes (**Rennes, Vannes, Brest, Saint-Malo, Quimper, Saint-Brieuc et Lorient**)
- huit regroupements d'EPCI périurbains :
 - * **Liffré - Châteaugiron, Guichen, Vitré et Montfort-sur-Meu** autour de Rennes,
 - * **Landerneau et Saint-Renan** autour de Brest,
 - * **Lamballe** près de Saint-Brieuc
 - * **Auray** entre Vannes et Lorient.



Champ : Ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022 en Bretagne.

Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

Ces territoires urbains ou périurbains présentent des niveaux de vie médians plus élevés et des dépenses énergétiques plus faibles

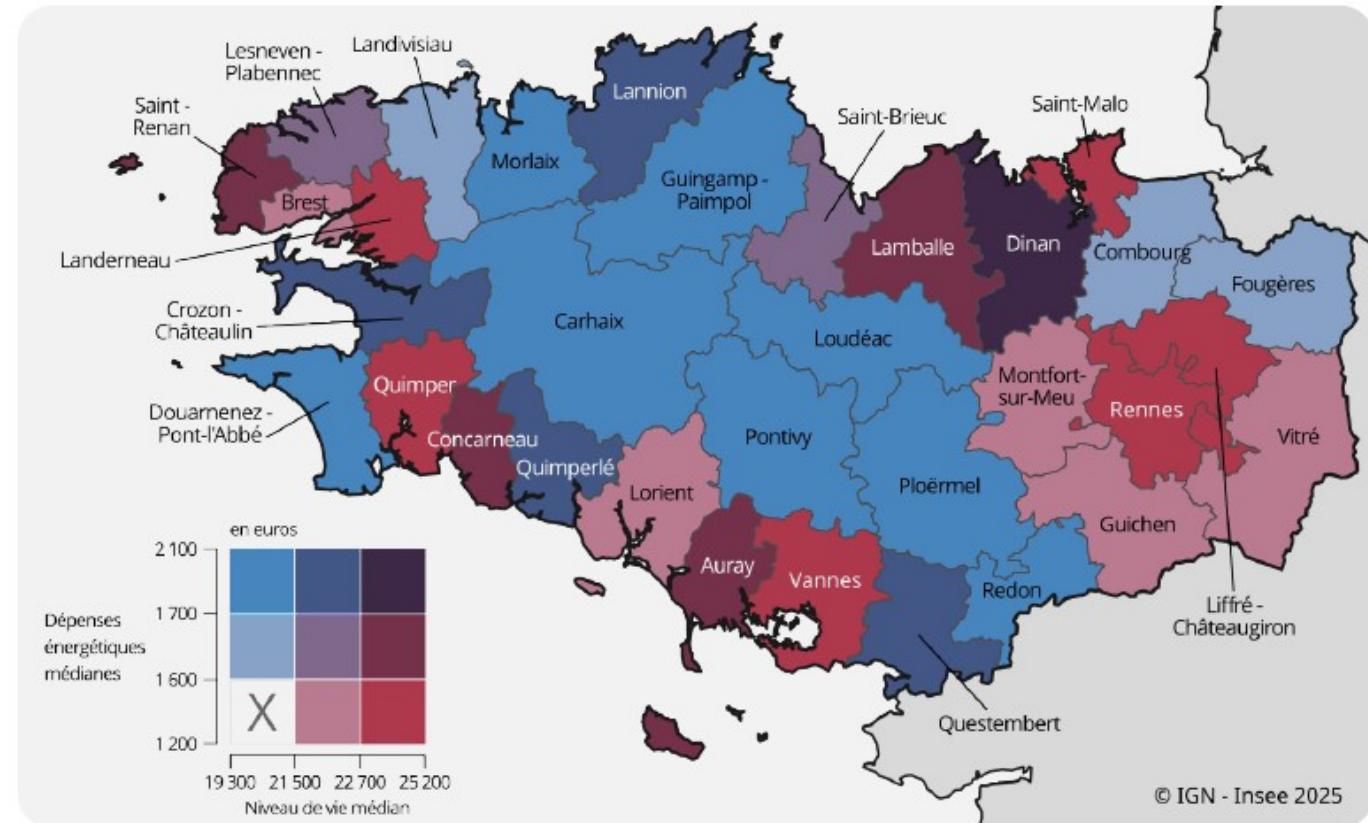
13

En particulier :

6 territoires (**Landerneau, Liffré-Châteaugiron, Quimper, Rennes, Saint-Malo et Vannes**) affichent des niveaux de vie médians élevés et de faibles dépenses énergétiques médianes

Plus forte proportion de - logements collectifs et/ou de - logements récents bâties avec les nouvelles normes de construction basse consommation.

7,9 % des logements de ce groupe considérés comme des « **passoires thermiques** » contre **13,6 %** en moyenne régionale.



© IGN - Insee 2025

Lecture : Dans la zone de Dinan, le niveau de vie médian des ménages est élevé (compris entre 22 700 € et 25 200 € annuels), de même que le montant médian des dépenses énergétiques conventionnelles (compris entre 1 700 € et 2 100 € par an).

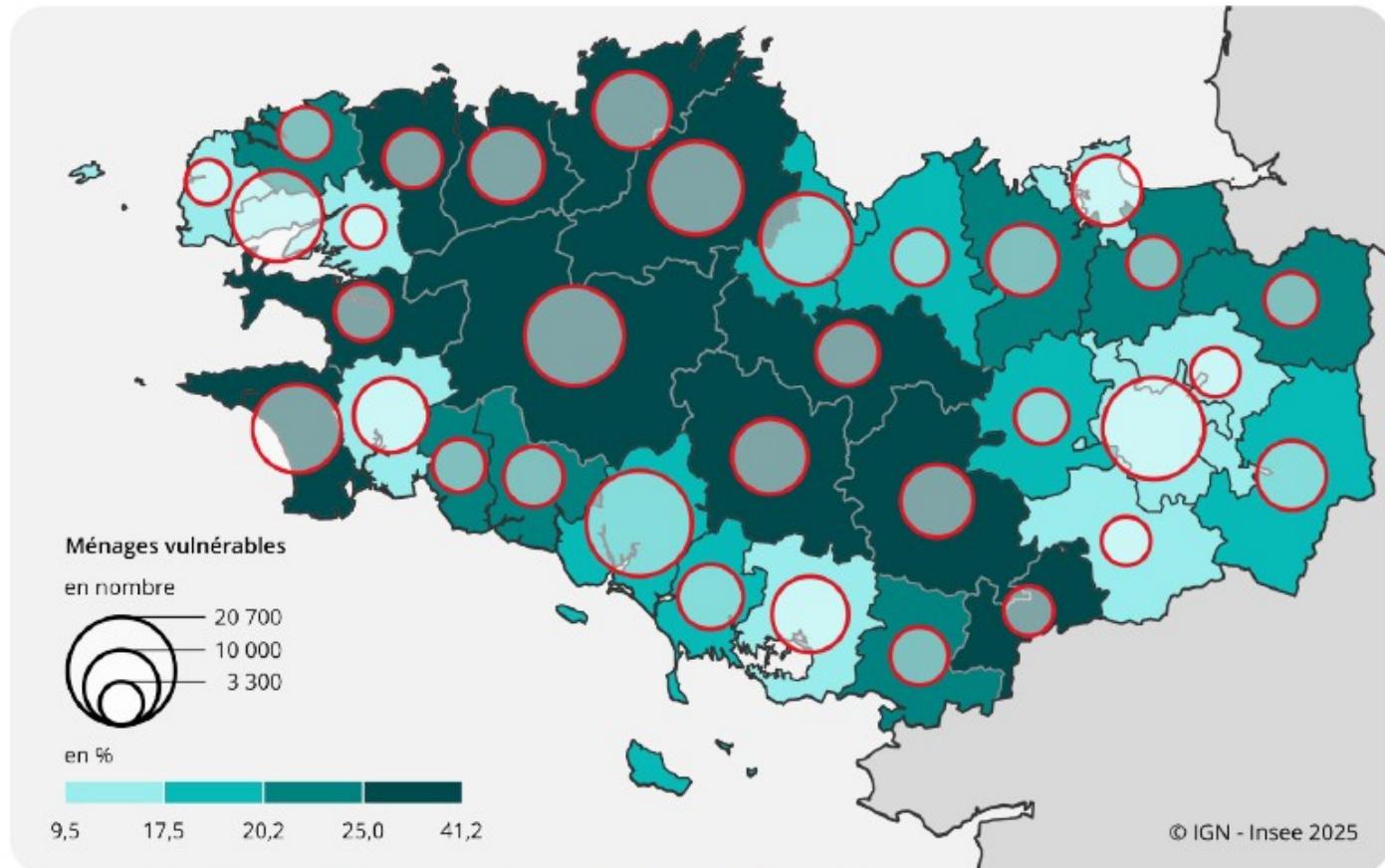
Champ : Ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022 en Bretagne.

Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

Inversion, plus d'un quart de ménages vulnérables dans onze territoires plus ruraux

Ces 11 territoires sont localisés à la fois :

- sur les pointes ouest et sud du Finistère (**Crozon - Châteaulin et Douarnenez - Pont-l'Abbé**)
- sur une grande diagonale traversant la Bretagne :
du nord-ouest (**Landivisiau, Morlaix, Lannion, Guingamp - Paimpol**)
au sud-est (**Ploërmel, Redon**),
en passant par le Centre Bretagne (**Carhaix, Pontivy et Loudéac**).



© IGN - Insee 2025

Champ : Ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022 en Bretagne.

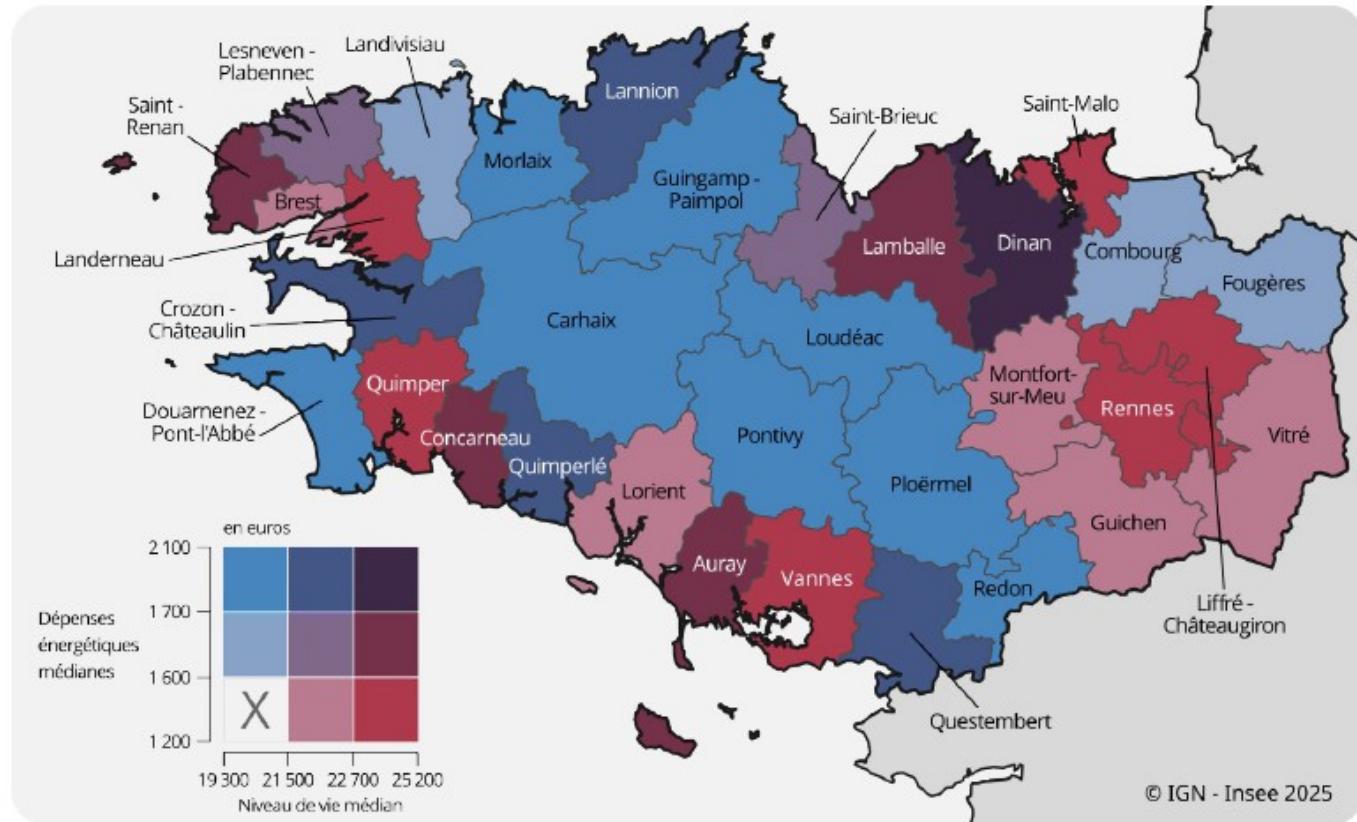
Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

Dans ces territoires plus ruraux, des niveaux de vie médians plus faibles et des dépenses énergétiques plus élevées

15

En particulier :
8 territoires (**Douarnenez – Pont-l'Abbé, Morlaix, Guingamp – Paimpol, Carhaix, Pontivy, Loudéac, Ploërmel et Redon**) présentent à la fois de **faibles niveaux de vie** médians et des **dépenses énergétiques** médianes **élevées**,

- L'habitat y est plutôt constitué de **maisons**, plus fréquemment **anciennes et chauffées au fioul**.



Lecture : Dans la zone de Dinan, le niveau de vie médian des ménages est élevé (compris entre 22 700 € et 25 200 € annuels), de même que le montant médian des dépenses énergétiques conventionnelles (compris entre 1 700 € et 2 100 € par an).

Champ : Ensemble des résidences principales au 1^{er} janvier 2022 en Bretagne.

Sources : Insee, Fidéli 2022 ; SDES, bilan annuel de l'énergie 2021 ; Ademe, base des DPE juillet 2022-juin 2023.

04

Quid de la part de ménages vulnérables à l'horizon 2035 ?

La part de ménages vulnérables dépendra de l'évolution du prix de l'énergie et du niveau d'effort de rénovation des logements...

17

Scénario	Année	Part de ménages vulnérables (en %)	Dépenses énergétiques annuelles moyennes (en €)
Situation initiale	2021	20,2	1 800
Hausse des prix de l'énergie	2035	36,7	2 700
Rénovation des bâtiments	2035	13,3	1 500

L'augmentation du prix de l'énergie accroît fortement le risque de basculer vers la vulnérabilité énergétique :

Scénario "hausse des prix de l'énergie" prenant en compte comme hypothèses : l'estimation de l'inflation annuelle pour la France à l'horizon 2035 réalisée par le Fonds monétaire international (FMI), les hausses du coût d'approvisionnement en énergie et d'accès au réseau et un niveau de revenu des ménages constant.

La rénovation des logements apparaît comme un levier efficace pour réduire la part de ménages vulnérables :

Scénario volontariste de rénovation des bâtiments, dénommé « Stratégie nationale bas-carbone » (SNBC) proposant une rénovation performante (étiquette DPE B) de 31 000 logements par an, en ciblant les logements D, E, F et G

En résumé...

En 2021, 20,2 % des 1,5 million de ménages bretons sont en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement, comparé à 17,4 % des ménages en France métropolitaine.

Ces situations de vulnérabilité énergétique sont principalement liées

- à un **faible niveau de vie** (60 % des ménages vivant sous le seuil de pauvreté considérés comme vulnérables)
- à un **logement ancien, mal isolé et/ou de grande superficie** (plus de 60 % des ménages habitant un logement DPE F ou G sont considérés comme vulnérables).

La part de ménages vulnérables est plus faible dans les zones urbaines et périurbaines et plus marquée dans les territoires ruraux.

Retrouvez l'étude sur le site de la DREAL :

<https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/un-menage-sur-cinq-en-situation-de-vulnerabilite-a6103.html>

insee.fr



111 septembre 2025